

# FORMATION "Travailler en équipe mixte"

## A qui s'adresse cette formation ?

- Cette formation est destinée aux dirigeants.tes bénévoles et aux salariés.iées d'association sportive employeuse à jour de leur cotisation à l'Afdas.
- Maximum 12 participants.tes.
- Pré-requis : appartenir à une association employeuse

## Durée et date/lieu de formation :

- 30 et 31 janvier 2025 - dans les locaux du CROS, 6 ter rue de l'Abbé-Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais
- Durée : 14 heures

## Inscription :

- [Fiche d'inscription](#)

## Délai d'accès à la formation :

- Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation en fonction du nombre d'inscrits.

## Compétences visées :

- Les compétences visées par cette formation sont :
  1. Comprendre les conditions d'un travail collectif et en équipe mixte bénévoles/salariés
  2. Organiser le travail d'équipe entre les salariés et les bénévoles
- 

## Objectifs pédagogiques :

- Les objectifs pédagogiques (non exhaustifs) sont les suivants :
  - Comprendre le fonctionnement de la gouvernance associative
  - Comprendre les dynamiques de groupe
  - Communiquer efficacement dans l'équipe
  - Adopter une méthode de travail en gestion projet
  - Manager une équipe mixte

## Contenus/référentiel de formation :

- [Référentiel de formation](#)
- [Planning](#)

## Pédagogie et évaluation :

- Les activités, exercices ou mises en situation s'appuieront sur des situations réelles ou vécues au quotidien par les participants.tes.
- Alternance de théorie, d'échanges d'expérience et de travail en groupe.
- L'évaluation des acquis des participants se basera sur l'élaboration d'un plan d'action personnel visant à renforcer l'efficacité de son travail en équipe mixte.

## Intervenant.e :

- Spécialiste des ressources humaines dans le milieu associatif.

### **Supports pédagogiques :**

- Les supports pédagogiques seront remis à l'issue de la formation par mail.

### **Prix :**

Gratuit car financé par les fonds conventionnels de la branche sport dans le cadre d'une action collective ou par nos partenaires institutionnels.

Les frais annexes (restauration, hébergement, transport...) sont à la charge du ou de la participant.e ou de sa structure.

[Conditions générales de vente](#)

### **Accessibilité :**

Pour toute question liée à l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées : contactez la référente handicap de l'organisme de formation (Marie-Anne TOURAULT, [formation.cvl@franceolympique.com](mailto:formation.cvl@franceolympique.com) ou 06.09.21.54.29) afin de définir vos besoins d'aménagement et d'adaptation de la formation.

### **Contacts :**

- CROS Centre-Val-de-Loire, pôle formation
- Organisme de formation n°24 45 02853 45 enregistré auprès du préfet du Centre-Val de Loire
- N° SIRET : 327 386 272 00 63 / APE : 9312 Z
- Marie-Anne TOURAULT, responsable formation au CROS CVL, référente handicap de l'OF : Email : [formation.cvl@franceolympique.com](mailto:formation.cvl@franceolympique.com) ou 06.09.21.54.29
- Déborah TESI, chargé de mission emploi au CROS CVL : Email : [DeborahTesi@franceolympique.com](mailto:DeborahTesi@franceolympique.com) ou 06.01.55.91.10

### **Résultats de la session 2024 :**

- 100% des participants.es ayant répondu au questionnaire de satisfaction considèrent la pertinence du contenu de la formation satisfaisant ou très satisfaisant.
- 100% des participants.es ayant répondu au questionnaire de satisfaction considèrent les supports et langages des intervenants satisfaisant ou très satisfaisant.
- 100% des participants.es ayant répondu au questionnaire de satisfaction vont réinvestir ce qui a été appris lors de la formation.